

Manitobains touchés par les évacuations



Il est important que tous les Manitobains se préparent aux désastres naturels, y compris les feux de forêt et les inondations, et aux autres urgences inattendues. Les ordres d'évacuation sont initialement délivrés et gérés par les autorités locales. Veuillez donc communiquer avec les autorités municipales et les coordonnateurs des mesures d'urgence pour savoir quoi faire dans ces situations.

Cette liste de contrôle a pour objectif d'aider les Manitobains à planifier des évacuations recommandées ou obligatoires.

Avant l'évacuation

- Préparez une trousse d'urgence de 72 heures, comme décrit à www.preparez-vous.ca, au cas où vous devriez partir précipitamment.
- Conservez une réserve de médicaments sur ordonnance ou les numéros de prescription de ces médicaments, et d'autres éléments essentiels à la maison pour votre famille et vous. Si vous avez le temps, chargez à l'avance tous les éléments nécessaires dans votre véhicule.
- Les personnes ayant des besoins spéciaux, y compris les femmes enceintes, devraient demander conseil à leur fournisseur de soins de santé.
- Conservez vos véhicules en état de marche et avec de l'essence. Garez-vous dans un endroit dégagé ou dans votre garage en faisant face à la route, avec les vitres fermées et les clés sur le contact.
- Faites un plan pour la garde de vos animaux de compagnie et vos animaux d'élevage.
- Programmez vos appareils mobiles avec les coordonnées des membres de votre famille, de vos amis, de la police, des pompiers, des services de gaz et d'électricité, et de votre municipalité. Incluez des personnes de l'extérieur de la province qui ne seront probablement pas touchées par la même situation d'urgence.
- Suivez le gouvernement du Manitoba sur [Facebook](#) ou [Twitter](#) afin d'avoir des mises à jour régulières sur les dernières catastrophes naturelles.
- Décidez de points de rendez-vous en personne ou en ligne (comme un site de médias sociaux) si les membres de votre famille ne sont pas ensemble quand une évacuation est ordonnée.
- Planifiez une manière de sauver ou de déplacer vos objets personnels de valeur.
- Gardez le contact avec vos voisins et soyez prêt à offrir de l'aide aux personnes vulnérables.

Pendant l'évacuation

- Prenez les mesures appropriées pour aider à protéger autant que possible votre maison. Des directives particulières en cas d'urgence sont affichées en ligne à manitoba.ca.
- Suivez les instructions des autorités locales relativement aux itinéraires appropriés, et conduisez prudemment.
- Les fermetures de routes et autres renseignements importants seront diffusés dans les médias, les médias sociaux et par d'autres moyens. Si la manœuvre ne présente aucun danger, gardez-vous sur le côté de la route et consultez les conditions routières en appelant le 511, en visitant le manitoba511.ca ou en suivant la GRC du Manitoba sur [Twitter](#).
- Pour ménager les piles, éteignez votre appareil mobile ou déconnectez la pile pour éviter de la vider.
- Ne nuisez pas au travail des responsables des opérations d'urgence et respectez les barrages routiers.
- Conservez tous les reçus des dépenses encourues pendant l'évacuation, comme les factures d'hôtels et de restaurant.
- Inscrivez-vous auprès de l'agence ou de l'organisme qui aide les évacués.
- Ne retournez pas à votre propriété avant d'en avoir reçu l'autorisation.

Si les responsables des opérations d'urgence vous demandent d'évacuer, n'oubliez pas d'emporter les articles suivants :

- votre trousse d'urgence de 72 heures;
- de l'argent liquide, des cartes bancaires ou de crédit, et d'autres documents légaux importants;
- des appareils mobiles et des chargeurs;
- les médicaments essentiels, les ordonnances et des articles d'hygiène personnelle;
- du lait pour bébé, des couches pour les nourrissons et les tout-petits, et d'autres petits objets pour reconforter les enfants (comme leur jouet préféré, une peluche, etc.);
- de la nourriture pour les animaux qui voyagent avec vous;
- une lampe de poche, une radio à pile et des piles supplémentaires;
- des vêtements supplémentaires.

Après l'évacuation

- C'est normal d'être anxieux et stressé avant et après une évacuation. Reconnaissez les signes et sachez qu'on peut vous aider.
- Suivez les conseils des autorités municipales et d'autres agences qui offrent du soutien après l'évacuation.

Renseignements additionnels

Le Manitoba a des renseignements additionnels disponibles pour vous aider à vous préparer à des désastres naturels spécifiques. Allez sur le site manitoba.ca pour les ressources les plus récentes sur la préparation aux situations d'urgence, les incendies échappés, les soutiens en santé mentale et les activités de rétablissement.